



Lettre d'information n°6 des garants de la concertation post débat
"éoliennes flottantes au sud de la Bretagne" (extraits)

Concertation Fontaine : l'heure des premiers choix

La « plénière de concertation » présidée par le préfet du Morbihan et destinée à valider le choix d'une aire d'étude de raccordement s'est tenue le 14 mars à 14h30. Parmi les 3 zones qui restaient en lice, **c'est la zone A, la plus à l'est, qui a été retenue pour l'atterrage, ce qui implique un fuseau de raccordement en mer passant à l'est de Groix :**



Ce choix est la résultante d'une synthèse de différents éléments tant techniques qu'environnementaux ou liés aux différents usages sur terre et sur mer, les travaux d'analyse ayant été fait principalement à partir d'analyses bibliographiques et de rencontres d'acteurs.

La concertation menée par RTE continue avec pour prochaine étape, à l'automne, la validation des fuseaux et emplacements de moindre impact au sein de cette zone.

Etudes techniques et environnementales

Afin de permettre au public non spécialiste de mieux s'approprier le résultat d'études souvent complexes, le ministère a mis à disposition du public un résumé en 4 pages des douze études déjà en ligne.

Je consulte la synthèse des études

Points marquants des garants

Tout en se félicitant des réunions publiques qui se sont tenues, les garants CNDP de la concertation continue tiennent à souligner quatre points principaux :

- une nécessaire **transparence sur le cahier des charges** du dialogue concurrentiel dont le public doit avoir connaissance en temps utile pour être entendu ;
- un nécessaire **effort de pédagogie sur la communication des résultats des études** techniques et environnementales si l'on veut que celles-ci ne restent pas uniquement une affaire de spécialistes ;
- un nécessaire **dialogue continu avec les pêcheurs** en ce qui concerne notamment les études techniques et environnementales ;
- une nécessaire réponse aux **projets à venir en matière d'énergies marines renouvelables**, suite au [discours du 10 février 2022 du Président de la République à Belfort](#).

La revue de presse des garants

[Energies de la Mer le 15 février 2022](#)

[Ouest France le 16 février 2022](#)

[Le Télégramme le 18 février 2022](#)

[France bleu le 22 février 2022](#)

[Ouest France le 25 février 2022](#)

[Ouest France le 10 mars 2022](#)

et en passages radio :

[Interview en direct de Jean-Pierre Bompard le 22 février 2022 sur France bleu](#)

[Breizh Izel](#)

[Mention du projet et des garants sur RCF le 22 février 2022](#)

Le suivi des recommandations de la CPDP et des demandes des garants

Les garants continuent à suivre les réponses de la maîtrise d'ouvrage à leurs demandes et aux recommandations de la CPDP.

Pour prendre connaissance de **l'état d'avancement global des réponses** aux recommandations de la CPDP et des garants :

Je consulte le
tableau de suivi
des
recommandations
de la CPDP

Je consulte le
tableau de suivi
des demandes à
la maîtrise
d'ouvrage

Je consulte le site
internet de la
CPDP, mémoire
du débat